

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 75-35/SG/CG nomination de M. Bento Roger, agent comptable à Electricité de Djibouti.

n° 75-35/SG/CG

Ministère
PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
15 janvier 1975

Numéro JO
n° 3 du 10/02/1975

Date du numéro
10 février 1975

TEXTE INTÉGRAL

Art 1

M. Benot Roger est nommé agent-comptable Belu cité de Djibouti. Art. 2—M. Benot Roger, avant son installation, justifiera à la présentation de serment réglementaire. Art 3. —La passation de service entre M. Angignard Paul, comptable sortant, et M. Benot Roger, agent-comptable lieu le 6 janvier 1975, après la cloture des opérations de la journée. Elle sera constatée par un procès-verbal établi par les intéressés, visé par le Directeur d'Electricité de Djibouti. Art. 4—Le présent arrêté prend effet le 1er janvier 1975.